



 Notice d'utilisation et d'entretien
pour les stores de terrasse et de balcon

Fournisseur:

Nom de la plante :

Adresse :

Fabricant:

ALUPROF SA

Adresse :

Usine d'Opole :

ul. Wschodnia 23A,
45-449 Opole, Pologne,
tél. +48 77 553 21 00
e-mail : aluprof@aluprof.eu

Produit : store

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

Point de contact pour les produits de construction

<https://punkt-kontaktowy.gunb.gov.pl/>

Le contenu de la présente documentation est protégé par les dispositions législatives et réglementaires applicables de la République de Pologne, notamment par la loi du 4 février 1994 sur les droits d'auteur et les droits voisins (Dz. U. 2021 r. poz.1062 [Journal des Lois 2021, pos.1062.]) ainsi que par les lois de l'Union européenne, en particulier la directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information (JO de l'UE 2001 L 167, p. 10, avec modifications ultérieures). Tout téléchargement ou reproduction dans le but d'une distribution ultérieure de tout ou partie de la documentation, sans le consentement d'Aluprof SA, est illégal et passible de poursuites pénales et civiles.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	4
1.1. Définitions et symboles.....	4
1.2. Informations générales.....	5
2. EXIGENCES DE SÉCURITÉ.....	5
3. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT.....	6
3.1. Construction.....	6
3.2. Caractéristiques du produit.....	7
3.3. Paramètres de contrôle.....	7
3.4. Caractéristiques de la toile et performances admissibles.....	8
4. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION.....	9
4.1. Utilisation.....	9
4.2. Vérification du produit pour une utilisation en toute sécurité.....	11
4.3. Fonctionnement.....	11
4.3.1. Contrôle manuel.....	12
4.3.2. Contrôle électrique.....	13
5. MAINTENANCE ET RÉPARATIONS.....	14
5.1. Maintenance.....	15
5.1.1. Entretien du tissu.....	16
5.2. Réparations.....	17
5.3. Inspections techniques et réparations.....	18
6. RISQUES.....	18
7. MARQUAGE DU PRODUIT.....	18
8. DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION DU PRODUIT.....	19

Consignes de sécurité importantes.

AVERTISSEMENT!

**Le respect de ce manuel est essentiel pour votre sécurité personnelle.
Conservez ce manuel pour référence.**

Veuillez lire le mode d'emploi avant d'utiliser le produit.

Si le manuel contient des formulations peu claires ou si vous avez des doutes quant à son interprétation, nous vous recommandons de contacter le fabricant avant d'installer ou d'utiliser le store.

1. INTRODUCTION

Tous les produits fabriqués par Aluprof sont conçus selon les normes les plus élevées, en tenant compte de la fonctionnalité, de l'esthétique et du confort d'utilisation. Le travail des concepteurs s'appuie sur les connaissances actuelles dans le domaine de la conception, et les responsables de la production utilisent les dernières avancées technologiques, ce qui garantit la sécurité d'utilisation.

1.1. Définitions et symboles

Fabricant – désigne l'entité qui fabrique et met le produit sur le marché sous son propre nom ou sa propre marque. Le produit est le store. Le fabricant est Aluprof.

Fournisseur – désigne une personne physique ou morale qui commercialise le produit d'un autre fabricant. Le fournisseur peut également être l'installateur du produit.

Service – désigne le service ou la société externe agréé(e) par le Fabricant ou le Fournisseur pour effectuer les opérations de garantie et d'après-garantie, les réparations, les révisions et l'entretien du Produit, dans le but de maintenir son efficacité et sa fonctionnalité.

Installateur – désigne une entité (une personne physique ou morale) ou une équipe de personnes, autorisée et dûment qualifiée, qui est responsable de l'exécution correcte et sûre de l'ensemble du processus d'installation du store, conformément à la documentation technique du fabricant et aux normes applicables. Il peut également s'agir du fournisseur ou d'une entité autorisée par le fournisseur.

Utilisateur du produit – personne utilisant le produit installé.

Personne non qualifiée – désigne une personne physique qui ne possède pas les connaissances, la formation, l'expérience ou l'autorisation requises pour effectuer des opérations liées à l'installation, à la maintenance, à la réparation ou à l'entretien du produit, autres que son utilisation standard.

Produit : store – Un store de terrasse, en tant que protection solaire extérieure installée à l'extérieur d'un bâtiment, sert exclusivement à protéger des rayons du soleil, par exemple pour une terrasse, un balcon, le jardin d'un restaurant, une vitrine de magasin ou un stand en plein air. La toile du store est déployée et rétractée à l'aide d'un mécanisme de commande électrique ou manuel.

Toile de store – élément du produit qui assure non seulement une protection contre le soleil, mais sert également d'élément décoratif. Fabriqué à partir de matériaux de haute qualité et actionné par un mécanisme de commande électrique ou manuel, il garantit le bon fonctionnement du produit.

Ce manuel contient des informations spéciales mises en évidence par un symbole graphique, qui doivent être lues attentivement.

Pictogramme	Signification	Description
	INFORMATION	Ce symbole indique des informations importantes qui doivent être lues. Il n'indique pas des situations qui sont nocives ou dangereuses pour les personnes ou le produit.
	REMARQUE	Indique une situation susceptible d'endommager le produit.
	AVERTISSEMENT	Indique toutes les informations relatives à la sécurité dont le non-respect entraînerait un risque de blessure ou de mort.
	DANGER	Indique la situation relative à un danger pour la santé ou la vie d'autres personnes par électrocution.
	INFORMATION	Signifie que ce produit ne peut être jeté avec les déchets ménagers.

1.2. Informations générales

Les relations entre le fournisseur et le destinataire sont soumises aux conditions des livraisons. Ces conditions déterminent les limites de responsabilités et excluent les conséquences des pertes. Le fournisseur, conformément aux conditions générales des livraisons, n'assume pas la responsabilité pour les pertes causées par non-respect du présent mode d'emploi à l'exception des défauts imputables au fournisseur.

 Aluprof SA n'est pas responsable des dommages résultant du non-respect des directives contenues dans cette documentation et se réserve le droit d'y apporter des modifications.

Des efforts sont constamment déployés pour améliorer les systèmes de stores et renforcer la qualité du service ainsi que la sécurité d'utilisation.

 Ce manuel est destiné aux utilisateurs du système de store et doit être lu avant la première utilisation. Il contient des informations essentielles pour garantir une utilisation sûre et un entretien adéquat du produit. Le manuel doit être conservé pendant toute la durée de vie du produit. En cas de vente du produit, ce manuel doit être remis avec celui-ci.

 Le propriétaire de l'auvent est tenu d'informer les autres utilisateurs du contenu du présent manuel et de leur expliquer comment utiliser le produit conformément aux recommandations.

 Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation inappropriée et d'un mauvais entretien.

- Tout dommage imputable à un cas de force majeure, résultant de conditions météorologiques spécifiques ou de l'usure normale, ne peut faire l'objet d'une réclamation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de modifications apportées à la conception de l'auvent ou d'installation de composants supplémentaires non spécifiés par le fabricant.

 Le mode d'emploi et d'entretien est fourni avec le mode d'emploi des éléments d'automatisation.

2. EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Le respect des conditions énoncées ci-dessous est indispensable pour garantir la sécurité des utilisateurs et le bon fonctionnement du store. Ces conditions concernent l'emplacement et le mode d'utilisation du produit.

 L'auvent ne doit pas être utilisé si un dommage au câblage électrique est détecté.

 Prévoir des conditions de sécurité spécifiques pour les enfants et les personnes handicapées. Les personnes qui s'occupent des enfants sont responsables du respect des consignes de sécurité fournies par le fabricant.

 Il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir la sécurité lors de l'interaction de l'auvent avec d'autres objets ou équipements.

 Dans le cas d'un store pouvant être actionné depuis un emplacement hors de vue du produit, l'utilisateur doit prendre les mesures d'organisation appropriées à proximité du store afin d'éviter qu'il ne soit endommagé pendant son fonctionnement.

 Ne touchez pas les pièces en mouvement pendant le fonctionnement de l'auvent, car cela présente un risque pour la santé et peut endommager le produit.

 Il est interdit de retirer les protections de la motorisation, il est important de les installer de manière à ce que leur démontage nécessite l'utilisation d'outils.

 Si le store est équipé de dispositifs électriques autonomes supplémentaires (par exemple, des capteurs de vent, de soleil ou de pluie), vous devez suivre les instructions fournies avec ces dispositifs.

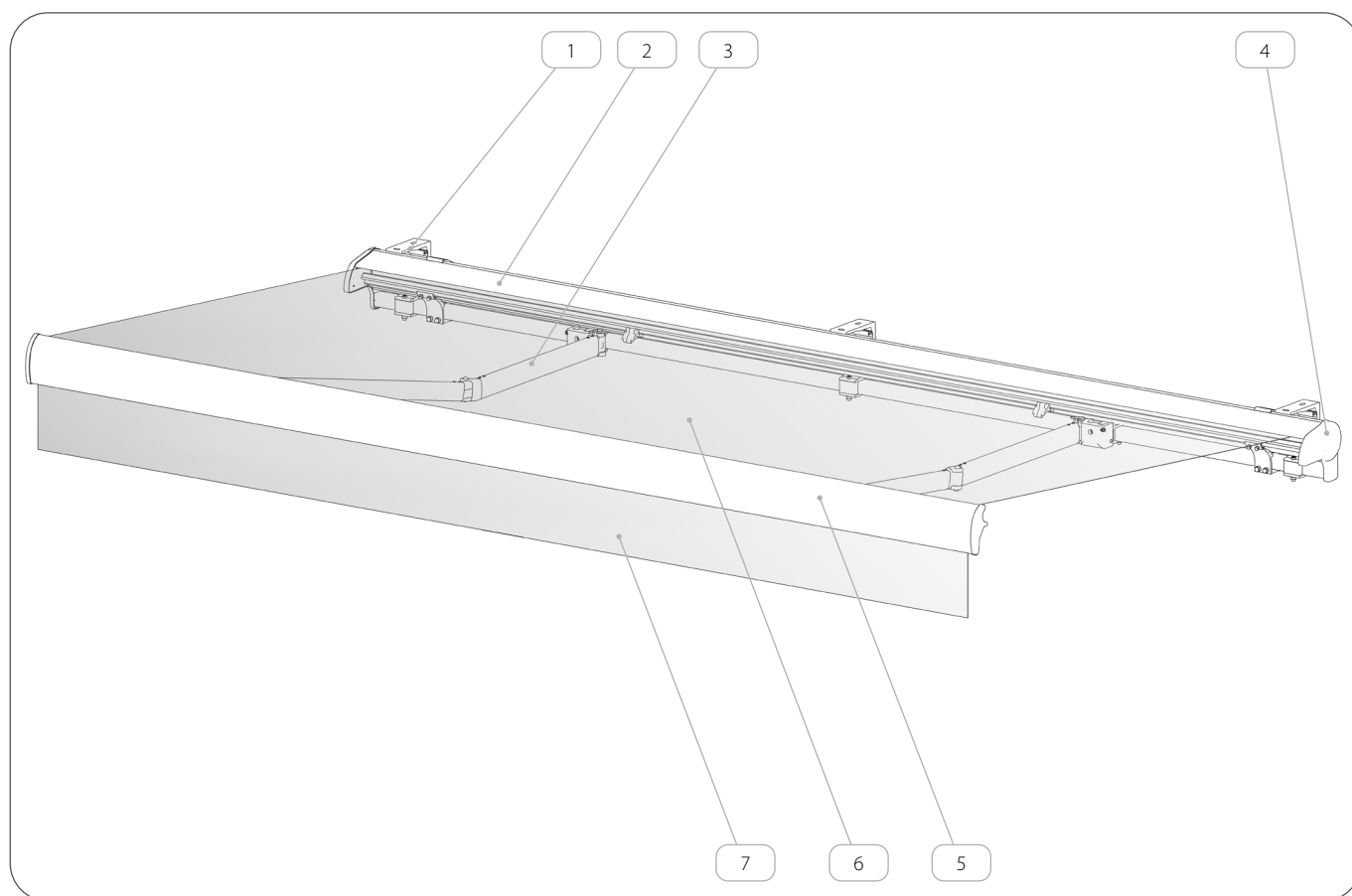
3. CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Ce produit est conçu comme un système de protection solaire extérieur destiné à des espaces tels que les terrasses et les balcons, fixé à la structure des bâtiments (par exemple, aux murs ou aux terrasses), pour une utilisation dans des bâtiments résidentiels, publics ou industriels, qu'ils soient en cours de construction ou déjà existants. Les tissus utilisés pour les stores réduisent considérablement le rayonnement solaire. L'auvent est actionné (ouvert/fermé) via un système de commande électrique à l'aide d'un interrupteur, d'un émetteur radio ou d'un autre dispositif de commande automatique utilisant des capteurs (de pluie, de vent ou de soleil), ou manuellement à l'aide d'une manivelle.

Le produit est destiné à être utilisé par des personnes physiques et morales dans le secteur privé (par exemple, maisons individuelles) et public (par exemple, terrasses de restaurants, hôtels, etc.).

i Les illustrations figurant dans ce manuel sont fournies à titre indicatif uniquement et peuvent présenter des différences de détail par rapport au produit réel.

3.1. Construction



	Nom de l'article
1.	Plaque de montage
2.	Unité semi-cassette
3.	Bras d'auvent
4.	Bride
5.	Poutre avant
6.	Toile de store
7.	Lambrequin

3.2. Caractéristiques du produit

- Utilisation acceptable du produit à l'extérieur conformément aux paramètres du produit.
- L'auvent est une structure conçue pour offrir une protection contre le soleil. Cette structure n'offre pas de protection contre la pluie.
- Moteur et mécanisme d'entraînement dissimulés.
- Le moteur du produit présente un indice de protection IP44.
- Le bruit émis par un produit équipé d'un entraînement électromécanique (lié au mouvement des pièces mobiles, généré par le moteur électrique pendant le fonctionnement) n'est pas considéré comme un risque significatif et relève du confort individuel.
- Fonctionnalité améliorée grâce à l'utilisation de systèmes de commande automatique en cas de chocs et de vent, de vent et de soleil, de pluie et de radio.
- Moteur avec remontage manuel d'urgence à l'aide d'une manivelle.
- Bras en aluminium avec ressorts et chaîne plate Flyer.
- Les bras peuvent être actionnés à l'aide d'une télécommande, d'une application dédiée ou d'une manivelle.
- Le produit doit être utilisé dans les limites spécifiées pour la classe de vent 2, conformément à la norme EN 13561.
- Le produit ne dégage pas de substances toxiques pendant son utilisation.
- L'utilisation du produit en cas de pluie, de neige ou de verglas est interdite et peut entraîner des dommages au produit.
- La cassette protège la toile des intempéries.
- Les toiles de store sont fabriquées à partir de matériaux de haute qualité et enduites d'un agent d'imprégnation qui agit comme une barrière protectrice et améliore la résistance aux salissures.
- Sur certains modèles, la cantonnière est disponible avec trois découpes différentes.
- Sur certains modèles, un éclairage LED peut être installé sur les bras.



Les tolérances relatives aux dimensions hors tout (hauteur et largeur) de l'auvent et de la toile d'auvent du produit livré, par rapport aux dimensions commandées, sont définies dans la norme produit EN 13561.

3.3. Paramètres de contrôle

Les paramètres dépendent du type de moteur choisi et du type de commande.

Paramètres techniques du moteur			
Longueur totale du moteur	520 – 734 [mm]	Tension d'alimentation	230 [V AC]
Couple	30 ÷ 50 [Nm]	Fréquence	50 [Hz]
Nombre de tours par minute	12 ÷ 17 [min. ⁻¹]	Température de fonctionnement	-20 ÷ + 70 [°C]
Temps de fonctionnement maximal	4 [min.]	Niveau de sécurité	IP 44
Courant nominal du moteur	0,87 ÷ 1,2 [A]	Longueur du câble	3 [m]
Consommation d'énergie	170 ÷ 270 [W]	Section de câble	3 x 0,75; 4 x 0,75



Le tableau indique les plages de valeurs dans lesquelles s'inscrivent les différents paramètres des actionneurs de la gamme Aluprof, compatibles avec le store.



Les données détaillées de chaque actionneur sont disponibles sur le site web du fabricant.

3.4. Caractéristiques de la toile et performances admissibles



Les changements d'aspect décrits, qui peuvent apparaître à la surface du tissu, sont naturels pour les tissus utilisés dans la fabrication des stores. Ils ne constituent pas des défauts de matériau ou de fabrication et n'affectent pas les performances du produit ; par conséquent, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une réclamation.

Le revêtement du produit est constitué d'un ensemble de panneaux de tissu assemblés d'une largeur nominale de 1 200 mm (avec une tolérance de ± 10 mm), sélectionnés en fonction de la largeur commandée du produit. Deux panneaux extérieurs plus étroits sont utilisés sur les côtés ; leur largeur combinée, avec celle des panneaux standard, garantit que les dimensions globales respectent la tolérance requise.

Seuls des tissus de première qualité sont utilisés dans la fabrication des stores. Malgré l'utilisation de technologies modernes et de machines de pointe, certaines variations dans la structure et l'aspect du tissu sont inévitables et ne constituent pas un défaut du produit.

		Au niveau des coutures, le tissu est plié deux fois, ce qui entraîne des variations du diamètre du rouleau lors de l'enroulement. Les contraintes qui en résultent peuvent entraîner un froissement localisé du matériau le long des coutures, au centre des bandes et sur les bords latéraux du revêtement.
		Des plis peuvent se former dans la toile lors de la rétraction. Sous certains éclairages, de légères lignes peuvent être visibles au niveau de ces plis. Ce phénomène est particulièrement perceptible avec les toiles de couleur foncée.
		Les bords latéraux de la toile sont soumis à des contraintes accrues, ce qui peut entraîner un léger affaissement des bords de la toile.
		Dans le cas de toiles imperméables, de légères traces d'usure localisées à la surface sont admissibles, car elles sont caractéristiques du matériau et de son processus de fabrication.



Les toiles acryliques sont enduites d'une résine fluorée afin de leur conférer les caractéristiques de performance requises. Ce procédé augmente la rigidité du matériau, ce qui est essentiel compte tenu de son utilisation prévue. Par conséquent, des micro-fissures peuvent apparaître aux endroits où la toile est froissée, froncée ou endommagée localement.



L'utilisation d'agents d'imprégnation rend la surface du tissu plus sensible aux rayures, qui peuvent apparaître même lorsque le processus de fabrication est réalisé avec la plus grande précision et le plus grand soin. Cet effet est particulièrement visible sur les tissus unis.



Pour des raisons techniques, des variations de teintes sont admissibles et ne constituent pas un motif de réclamation.

4. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION

L'auvent et ses composants ont été conçus de manière à ce qu'aucune de leurs parties ne subisse de déformation permanente lors d'une utilisation normale (sous réserve des hypothèses retenues dans les calculs structurels).

Vous devez vérifier régulièrement l'état visuel de l'auvent. Si vous constatez un défaut, n'utilisez pas le produit. Dans ce cas, nous vous recommandons de contacter le fournisseur ou son représentant agréé.



L'utilisation d'un store endommagé ou incomplet, ou la réalisation de réparations non autorisées, peut présenter un risque pour la santé et la vie et peut entraîner l'annulation de la garantie.



Les produits à commande automatique peuvent se mettre en marche de manière autonome. Veillez à ce qu'aucune situation dangereuse ne se présente.



Il est interdit d'utiliser le produit raccordé à une installation électrique sans avoir effectué les contrôles et mesures obligatoires et nécessaires.



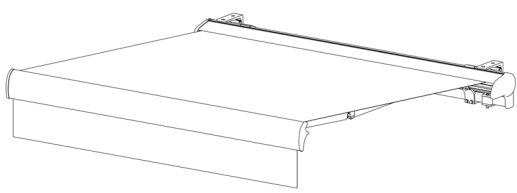
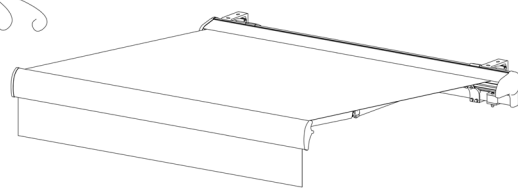
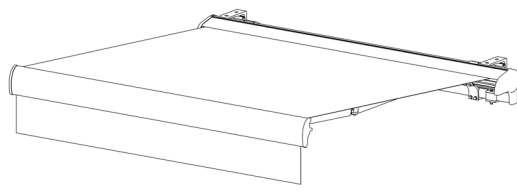
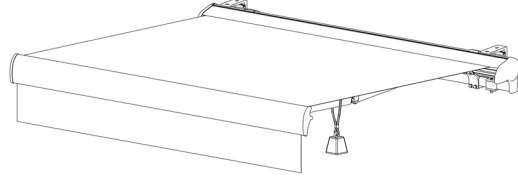
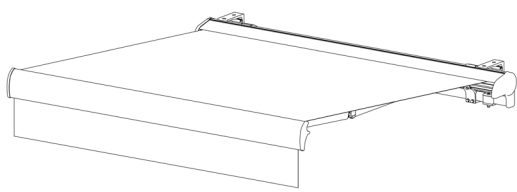
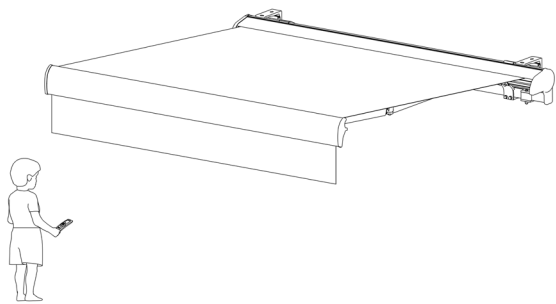
Si de la fumée apparaît pendant l'utilisation du store, coupez immédiatement l'alimentation électrique et contactez le fournisseur ou un représentant agréé.

4.1. Utilisation

Lors de l'utilisation du produit, respectez les recommandations suivantes, car leur non-respect peut entraîner des dommages au produit :

- Le produit peut être utilisé en toute sécurité à condition de respecter les recommandations contenues dans la documentation et de l'installer correctement.
- Le produit doit être utilisé exclusivement conformément à l'usage prévu. L'auvent est conçu pour offrir une protection contre le soleil ; il ne protège pas contre la pluie.
- N'utilisez pas le store en cas de conditions météorologiques violentes ou extrêmes (par exemple, fortes pluies, fortes chutes de neige, tempêtes, averses de grêle, vents violents, etc.).
- Si la toile est humide alors qu'elle est enroulée, déroulez-la immédiatement dès que la pluie a cessé et laissez-la sécher complètement.
- En cas de gel ou de chute de neige, le produit peut se recouvrir de glace. Dans ces circonstances, ne tentez pas d'ouvrir ou de fermer le système d'auvent. Le produit ne peut être utilisé qu'une fois toute la glace entièrement retirée.
- Le moteur de store est conçu pour un fonctionnement intermittent de courte durée et est équipé d'un disjoncteur thermique qui coupe l'alimentation en cas de surcharge du moteur. Le fonctionnement continu du store ne doit pas dépasser 4 minutes, et le store est à nouveau prêt à l'emploi une fois que le disjoncteur thermique a refroidi (environ 15 minutes).
- Avant d'utiliser le produit, l'utilisateur final doit procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en accordant une attention particulière à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.
- Il est interdit d'utiliser un produit défectueux ou incomplet, ainsi que d'effectuer des réparations improvisées.
- Il est interdit d'interférer avec la partie structurelle du produit. Toute modification entraînera la perte de la garantie de résistance et de stabilité de l'ensemble du produit.
- Ne touchez pas les pièces en mouvement pendant que l'auvent est en train d'être enroulé ou déroulé. Cela pourrait entraîner un écrasement, une coupure, un enchevêtrement ou un coincement, par exemple entre la poutre avant et le bras ou d'autres composants structurels du système.
- La zone de fonctionnement du store doit être dégagée de tout objet (par exemple, câbles, brindilles, feuilles), car leur présence pourrait endommager le mécanisme ou empêcher le produit de se fermer correctement.
- Ne restez pas dans la zone de fonctionnement des bras et de la toile lorsque le système est en marche.
- Il est interdit à toute personne ou à tout objet de se tenir sur la structure du store, de grimper dessus, d'y placer une charge ou de s'y suspendre.
- Il est interdit de fixer des objets au produit sans l'autorisation écrite expresse du fabricant.
- Ne placez pas de sources de chaleur directement sous le store ou à proximité de celui-ci.
- Éviter tout contact du tissu avec des objets chauds (ex. : radiateurs, fours, fers à repasser),
- Il est impératif de prêter attention à tout signe d'usure ou de détérioration des câbles électriques du produit. Si de tels signes sont constatés, le produit doit être immédiatement débranché et le défaut constaté doit être réparé sans délai.
- En cas de bruit excessif du moteur ou d'autres éléments, coupez immédiatement l'alimentation électrique et faites vérifier et réparer le défaut.

Directives et instructions de base relatives à l'utilisation sûre du produit :

Fonctionnement du produit en cas de gel	Fonctionnement du produit par temps venteux
  En période de gel et de chutes de neige, le produit peut se recouvrir de glace. Dans ce cas, ne tentez pas d'ouvrir ou de fermer le système de store. Le produit ne peut être utilisé qu'une fois la glace retirée. ⚠ L'utilisation du produit dans des conditions de gel peut causer des dommages.	  Le store doit être entièrement rétracté lorsque la vitesse du vent dépasse la limite admissible pour la classe de résistance au vent correspondante. ⚠ L'utilisation du produit dans des conditions de vent dépassant la vitesse admissible pour une classe de résistance au vent donnée peut causer des dommages.
Fonctionnement du produit par temps de pluie	Utilisation incorrecte du produit
  Il est interdit d'utiliser le produit dans des conditions météorologiques extrêmes ou intenses. Une exposition prolongée du tissu à l'humidité peut entraîner une surcharge des fixations et une déformation de la surface du tissu. ⚠ Si une toile humide a été enroulée, déroulez-la immédiatement après la fin de la pluie et laissez-la sécher.	 Ne placez aucun poids supplémentaire sur l'auvent. ⚠ Toute tentative d'ajouter des charges supplémentaires sur le produit peut entraîner des dommages.
Utilisation incorrecte du produit	Zone de travail du produit
  Ne placez pas de sources de chaleur directement sous le store ou à proximité de celui-ci. ⚠ Le contact entre le tissu et des objets chauds peut causer des dommages.	 Les enfants ne doivent pas jouer avec la télécommande ou l'interrupteur commandant l'auvent. Mettre la télécommande hors de la portée des enfants. Seuls les adultes doivent utiliser l'auvent. ⚠ Ne laissez pas de piles, de batteries rechargeables ou d'autres sources d'énergie miniatures à la portée des enfants, car il existe un risque que des enfants ou des animaux domestiques les avalent.

Le produit doit être utilisé conformément à l'usage prévu, tel que spécifié par le fabricant. Si le produit est utilisé ou modifié d'une manière autre que celle décrite dans la présente documentation, il est utilisé de manière incorrecte. Il est interdit d'apporter des modifications non autorisées qui affectent le fonctionnement en toute sécurité du produit.

L'utilisation correcte du produit implique :

- utilisation prévisible, ce qui n'inclut pas, par exemple, les risques pris par l'utilisateur de manière intentionnelle ou en toute connaissance de cause,
- application des paramètres de fonctionnement admissibles,
- Respect des instructions d'utilisation,
- la réalisation d'inspections et d'entretiens périodiques du produit,

Une utilisation incorrecte du produit peut entraîner :

- Exposition au danger pour les utilisateurs,
- entraîner le risque d'endommagement du produit,
- entraîner la perte ou la réduction de fonctionnalité du produit,
- négativement affecter l'esthétique du produit.



ALUPROF SA décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme.

4.2. Vérification du produit pour une utilisation en toute sécurité

Lorsque l'utilisation en toute sécurité du produit dépend des conditions dans lesquelles il est installé, l'acheteur doit veiller à ce que le produit soit :

- inspection initiale (après l'installation et avant la première mise en service, en tenant compte du respect des instructions d'utilisation),
- Inspections après installation dans un autre lieu.

Lorsque le produit est exposé à des conditions susceptibles d'entraîner une détérioration de son état technique, l'acheteur doit s'assurer que le produit est :

- inspections périodiques, ainsi que des essais et des contrôles après une installation dans un autre lieu,
- Une inspection spéciale doit être effectuée en cas de détérioration potentielle de la sécurité liée au produit, résultant de travaux de modification, de phénomènes naturels, de périodes d'inactivité prolongées, de dommages dangereux ou d'accidents du travail.

Une détérioration de l'état technique du produit peut entraîner des situations dangereuses.



Les inspections peuvent être effectuées par des équipes d'installation spécialisées disposant des qualifications appropriées.

4.3. Fonctionnement

L'auvent peut être actionné à l'aide du servomoteur électrique monté sur le produit.

Les produits à commande automatique peuvent se mettre en marche de manière autonome. Veillez à ce qu'aucune situation dangereuse ne se présente.



La position du store peut être réglée pour n'importe quelle saillie. Il s'arrête automatiquement aux points d'extrémité.



Le réglage des positions de fin de course doit être effectué par une personne disposant des qualifications, des connaissances et de l'expérience nécessaires en matière d'électricité.



Les positions de fin de course du moteur sont réglées par le fabricant. Pour les modifier, il convient de suivre la notice de programmation fournie.



L'auvent doit être entièrement rétracté (position haute) lorsque la vitesse du vent dépasse la limite admissible pour la classe de résistance au vent concernée. Il est également recommandé d'intervenir manuellement dans de telles situations, même si un capteur de vent automatique est installé.

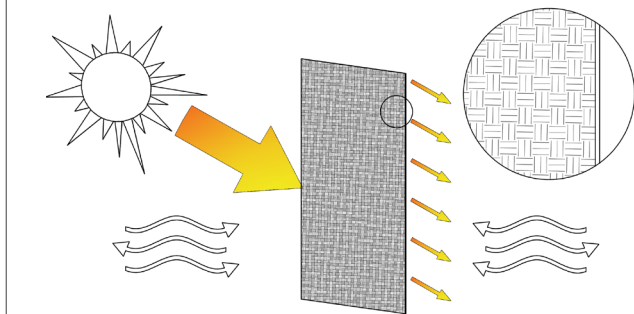
Classes de résistance au vent selon EN 13561	Vitesse de vent sûre	
	[m/s]	[km/h]
1	< 7,8	< 28
2	< 10,6	< 38

Les informations relatives à la classe de résistance au vent d'un store donné figurent sur le marquage CE et dans la déclaration de performance (DoP) fournie avec le produit.



Aucun objet ni aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement de l'auvent, car cela pourrait empêcher son bon fonctionnement.

Pénétration de la lumière



Les tissus micro-perforés ventilent naturellement et limitent la chaleur sous le tissu.
Les coefficients de transmission de la lumière dépendent du type de tissu utilisé.

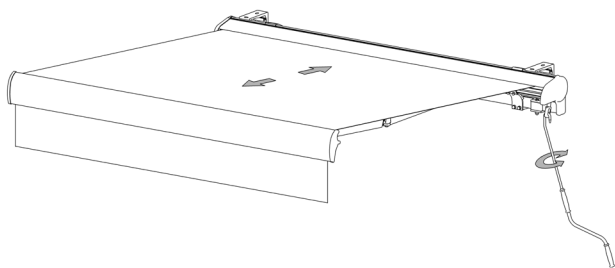
4.3.1. Contrôle manuel

Pour ouvrir l'auvent, tournez la poignée de manivelle jusqu'à ce que les bras soient complètement déployés, tout en maintenant la tension de la toile.

L'auvent est fermé en tournant la poignée du mécanisme jusqu'à ce qu'une légère résistance se fasse sentir.

⚠ Les rapports de réduction 11:1 ne disposent pas de protection anti-rotation (ce qu'on appelle un fin de course mécanique).

Utilisation de l'auvent à l'aide d'une manivelle



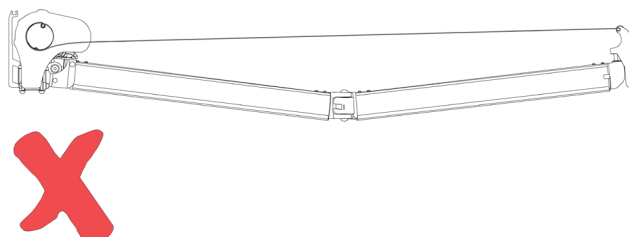
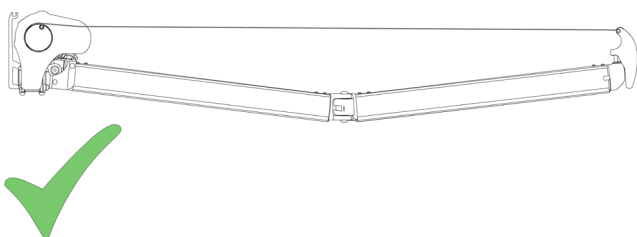
Lors de l'utilisation d'un store à manivelle, la force exercée sur la manivelle est multipliée par le mécanisme d'engrenage, et l'application d'une force excessive – en particulier lors de la fermeture du store – peut endommager la toile.

Juste avant que la toile du store ne soit complètement déployée ou rétractée, relâchez la manivelle.

⚠ Lorsque le store est complètement fermé ou complètement ouvert, ne continuez pas à tourner la manivelle.

⚠ Évitez d'incliner la manivelle trop latéralement, ce qui peut entraîner une résistance accrue et une usure prématurée.

Utilisation de l'auvent à l'aide d'une manivelle



⚠ Ne laissez pas la toile du store s'enrouler dans le sens inverse (à partir du bas du tube d'enroulement), car cela pourrait la faire se détacher du tube d'enroulement, endommager la toile ou entraîner un dysfonctionnement du store.

4.3.2. Contrôle électrique

- Le store est commandé à l'aide d'un émetteur sans fil et/ou d'une application dédiée.
- Fonctions : dérouler le tissu / enrouler le tissu.

Équipement de contrôle supplémentaire éventuel :

- Capteurs météorologiques, par exemple pour le vent, le soleil et la pluie – ajustement automatique de la position du store en fonction des changements météorologiques.
- Commande de l'auvent via un système domotique : possibilité de gérer les appareils du système depuis n'importe quel appareil mobile connecté à Internet, tel qu'une tablette ou un smartphone.

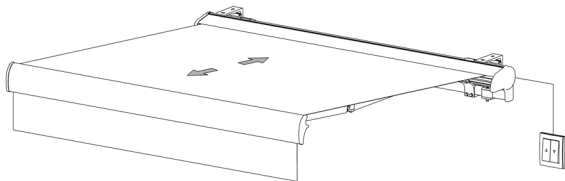
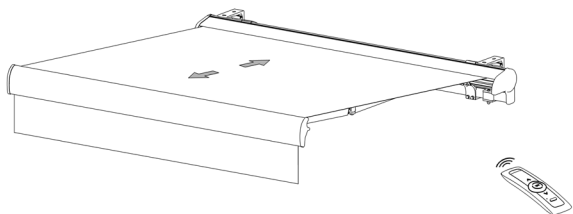
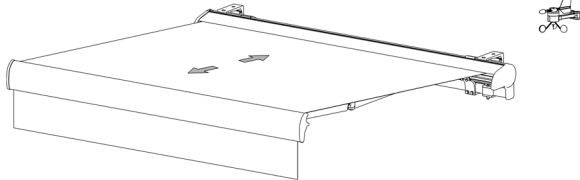
i Si le store est équipé d'appareils électriques autonomes supplémentaires (par exemple, des capteurs de vent ou de pluie), vous devez suivre les instructions fournies avec ces appareils.

i Les émetteurs et les récepteurs doivent être programmés conformément aux instructions fournies avec les moteurs.

! Les émetteurs doivent être entreposés dans des endroits secs, à l'abri de l'humidité.

i Les moteurs sont équipés de disjoncteurs thermiques qui coupent l'entraînement après quelques minutes de fonctionnement continu afin de le protéger contre la surchauffe. Une fois que le disjoncteur thermique s'est déclenché, vous devez attendre un délai approprié, en fonction du type de moteur et de la température ambiante, avant de le redémarrer.

! Lors de l'utilisation du store, veillez tout particulièrement au bon déroulement et enroulement de la toile ainsi qu'au bon fonctionnement des fins de course du moteur.

Utilisation d'un interrupteur à bouton-poussoir	L'emploi d'une télécommande et d'un émetteur mural
 L'auvent se déplace dans la direction sélectionnée lorsque l'on appuie sur le bouton correspondant de l'interrupteur à bouton-poussoir (haut – bas).	 L'auvent se déplace dans la direction sélectionnée lorsque l'on appuie sur le bouton correspondant (haut – bas).
Utilisation du capteur de temps	
	L'auvent se déploie et se rétracte automatiquement en fonction des conditions météorologiques, sans intervention de l'utilisateur. Selon les cas, une commande individuelle via un interrupteur ou une télécommande peut également être disponible.

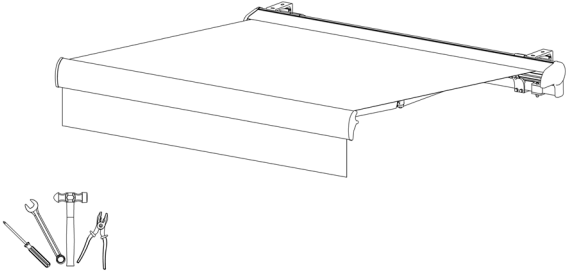
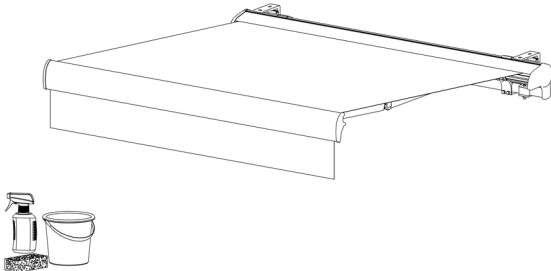
! Si, lors de l'utilisation de l'auvent, la toile cesse de se dérouler mais que le moteur continue de tourner, arrêtez immédiatement le moteur en appuyant sur le bouton correspondant de la télécommande.

5. MAINTENANCE ET RÉPARATIONS

 N'apportez aucune modification au produit vous-même, car cela pourrait annuler la garantie et présenter un risque pour la santé, la vie et le bon fonctionnement. Les réparations doivent être effectuées par le centre de service qualifié du fournisseur ou son représentant agréé.

 Lors de différents travaux, déconnecter les circuits principaux de l'alimentation ! La vie est mise en danger ! Sécuriser le dispositif contre un branchement involontaire !

 Les travaux d'entretien courants doivent être effectués lorsque le système est entièrement déployé.

Réparation	Nettoyage
 Inspectez régulièrement toutes les parties visibles du store pour détecter tout blocage ou autre type de dommage. Si vous constatez un dommage ou un dysfonctionnement, n'essayez pas de réparer le store vous-même ; contactez plutôt un technicien de maintenance.  Le fait de ne pas débrancher l'auvent de l'alimentation électrique lors de travaux d'entretien sur les connexions électriques peut entraîner un choc électrique.  Les travaux concernant les pièces électriques ne peuvent être réalisés que par les personnes qualifiées.	 Pour garantir une longue durée de vie, il est recommandé de nettoyer régulièrement la surface de l'auvent. À ce fin, utiliser les produits de nettoyage appropriés.  Le fait de ne pas débrancher l'auvent de l'alimentation électrique lors de travaux d'entretien sur les connexions électriques peut entraîner un choc électrique.  Tout corps étranger et toute saleté présents sur la toile ou dans le caisson du store doivent être éliminés régulièrement.

5.1. Maintenance

 N'apportez aucune modification au produit vous-même, car cela pourrait annuler la garantie et présenter un risque pour la santé, la vie et le bon fonctionnement. Les réparations doivent être effectuées par le centre de service qualifié du fournisseur ou son représentant agréé.

 Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes disposant des autorisations et qualifications appropriées (formées). Les personnes chargées des tâches liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à l'entretien du produit sont tenues de prendre connaissance du mode d'emploi et de le respecter dans son intégralité.

 Lors de différents travaux, déconnecter les circuits principaux de l'alimentation ! La vie est mise en danger ! Sécuriser le dispositif contre un branchement involontaire !

 Inspectez régulièrement toutes les parties visibles du store pour détecter tout blocage ou autre type de dommage. Si vous constatez un dommage ou un dysfonctionnement, n'essayez pas de réparer le store vous-même ; contactez plutôt un technicien de maintenance.

Un store encrassé peut endommager les mécanismes assurant son bon fonctionnement.

Les opérations d'entretien simples peuvent être effectuées par l'utilisateur du store lui-même et ne nécessitent aucune compétence particulière. Ces opérations consistent notamment à vérifier que la toile se déploie et s'enroule correctement et que les interrupteurs de fin de course fonctionnent correctement. Ils comprennent également une inspection visuelle de routine de l'état technique du tissu et la vérification de :

- le bon fonctionnement de l'extension et de la rétraction de la toile du store,
- le bon fonctionnement des interrupteurs de fin de course,
- absence de décollement de la couche protectrice et des soudures,
- pas de dépôts épais de sédiments, d'insectes, de feuilles, etc. à la surface,
- taches,
- absence d'usure,

Si vous constatez des anomalies, informez-en le fabricant ou l'installateur.

 Lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, vous devez respecter les réglementations en matière de santé et de sécurité ainsi que les exigences en matière de protection de l'environnement.

 Si vous constatez des signes d'usure ou de détérioration des câbles électriques, débranchez le produit de l'alimentation électrique et réparez le défaut. L'installation électrique et le système de commande doivent être réalisés et contrôlés par une personne qualifiée

L'entretien consiste également à nettoyer les parties visibles et accessibles du produit, à maintenir la toile propre et à éliminer les salissures de la surface du store. Les consignes suivantes doivent être respectées :

- Le nettoyage doit être effectué lorsque l'auvent est rétracté,
- Ne laissez pas l'eau pénétrer dans le moteur,
- Ne pas utiliser d'outils tranchants, rugueux ou abrasifs. Utilisez un chiffon blanc ou une brosse douce pour laver le tissu,
- Ne pas exercer de forte pression sur le tissu.
- Déroulez complètement l'auvent. Enlevez toute poussière visible à l'aide d'une brosse ou d'une brosse à poils très souples. Effectuez ces opérations lorsque l'auvent est sec et sans frotter,
- Lavez la surface du tissu à l'eau à une température maximale de 30 °C, en utilisant une petite quantité de détergent doux au pH neutre. Si vous utilisez un détergent, rincez abondamment à l'eau claire. Faites sécher le tissu à plat, sans le plier. N'utilisez pas d'appareils à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur. Protégez l'auvent des substances agressives ou corrosives, telles que les nitrates présents dans le mortier, les acides, les lessives ou le sel, ainsi que des dommages mécaniques. Les produits de nettoyage puissants peuvent provoquer la corrosion ou la décoloration de la peinture et du tissu ; il est donc recommandé d'effectuer un test préalable avec les produits de nettoyage,
- Ne pas utiliser de produits chimiques organiques ou inorganiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des arômes ou des hydrocarbures chlorés et d'autres agents de nettoyage de composition chimique inconnue,
- En enlevant les taches de graisse (p.ex. huiles ou suie), les résidus de colles, de caoutchoucs, des silicones adhésifs, utiliser les produits sans hydrocarbures d'essence aromatisés.

La structure doit être nettoyée régulièrement (au moins deux fois par an) et toute saleté (feuilles, aiguilles de pin, etc.) doit être retirée de la surface du produit. Contrôlez régulièrement le produit et éliminez les saletés telles que les branches, les feuilles, les nids d'oiseaux et autres objets ; lors du retrait de ces débris, il convient d'être prudent, car ceux-ci peuvent tomber sur une personne se trouvant à proximité du produit ou sur des objets situés sous le produit.

Il est également recommandé de procéder à une inspection technique de l'auvent immédiatement après tout événement exceptionnel, tel que :

- orage violent avec fortes rafales de vent,
- les tempêtes de neige et de grêle,
- chutes accidentelles d'objets lourds ou tranchants.

5.1.1. Entretien du tissu

Ces toiles sont très résistantes aux facteurs climatiques et atmosphériques tels que le vent, la pluie, le soleil, les micro-organismes, la poussière et divers types de pollution. Afin de préserver leur haute qualité et leurs propriétés, un entretien adéquat doit être effectué. La fréquence de nettoyage de la toile de store dépend du lieu d'installation (par exemple, zones côtières ou industrielles), des conditions météorologiques telles que la pluie, la neige ou la grêle, ainsi que de la fréquence de ces phénomènes.

Fréquence moyenne des travaux d'entretien sur la toile d'auvent			
Faibles précipitations atmosphériques		Pluies abondantes	
Léger dépôt	Gros dépôt	Léger dépôt	Gros dépôt
36 mois	24 mois	24 mois	12 mois
24 mois	12 mois	12 mois	6 mois



Les matériaux avec une finition mate se salissent plus facilement et sont plus difficiles à nettoyer en raison d'une plus grande adhérence des dépôts sur la surface.

Le tissu est considéré comme sale lorsqu'il présente des traces visibles et persistantes, pouvant résulter de l'accumulation progressive de petites particules (telles que pollens, poussières), transportées par des facteurs atmosphériques tels que le vent, la pluie, la neige ou l'eau qui ruisselle ou s'écoule.



Si la salissure n'est pas enlevée rapidement, la tache peut devenir difficile, voire impossible à retirer, car une partie de la saleté peut pénétrer dans la couche supérieure du tissu. Il est donc recommandé de nettoyer les salissures immédiatement.

Substances et méthodes à éviter absolument lors de l'entretien des tissus :

- tout abrasif en poudre, pâte ou liquide, éponges abrasives, brosses à poils durs, etc.,
- générateurs de vapeur sous pression, nettoyeurs à haute pression,
- produits chimiques organiques : acétone, essence, benzène, cétones, fuel, paraffine, perchloréthylène, térébenthine, toluène, trichloréthylène, pétrole, tétrahydrofurane (THF), acétate d'éthyle, peroxyde d'hydrogène, etc.,
- produits chimiques inorganiques : ammoniac, acide nitrique, acide sulfurique, acide acétique, acide chlorhydrique, soude, soude caustique, eau de Javel, etc.,
- des produits de nettoyage préparés à la maison.

Des salissures difficiles à éliminer, telles que : goudron, résine, graisses, pollens, déjections d'oiseaux, rouille, etc., peuvent provoquer l'apparition de taches permanentes. Un nettoyage intensif, en particulier avec des produits ou méthodes non adaptés, peut endommager le tissu. Il est recommandé d'évaluer la nécessité du nettoyage avant toute intervention.



Ne pas mélanger les produits de nettoyage, car cela peut provoquer des effets indésirables et endommager la surface du tissu, même si chaque produit utilisé séparément est sans danger.



La méthode de nettoyage peut dépendre du type et de la catégorie de tissu. Pour obtenir des informations détaillées sur les méthodes et les produits d'entretien, il convient de se référer directement aux fabricants de tissus.



En cas d'utilisation de tissus imprimés, il convient de s'adresser, pour obtenir des recommandations, soit au fabricant du revêtement imprimé, soit au fabricant de l'encre utilisée.

5.2. Réparations



N'effectuez aucune réparation ni modification vous-même sur les mécanismes ou la structure de l'auvent. En cas de dysfonctionnement du produit, ou s'il est nécessaire de remplacer des pièces ou d'apporter des modifications à sa structure, veuillez contacter le fournisseur ou son représentant agréé, car ces travaux ne peuvent être effectués que par un installateur qualifié.

Le fabricant n'est pas responsable :

- les dommages résultant d'un transport autre que celui prévu par le fabricant,
- Rayures des surfaces vernies causées par le déballage du produit,
- les dommages résultant d'un stockage, d'une installation, d'une utilisation ou d'un entretien du produit non conformes au présent manuel ou aux instructions du fabricant,
- les dommages résultant d'une modification du système,
- les dommages résultant d'une installation incorrecte du produit par une société autre que le fabricant,
- utilisation d'éléments d'ancrage ou de fixations insuffisamment résistants au support (sous-structure) avec une capacité de charge insuffisante (paramètres),
- les dommages résultant de l'utilisation d'un nombre de supports de fixation inférieur à celui spécifié par le fabricant,
- les dommages résultant d'une utilisation non conforme aux présentes instructions,
- les dommages secondaires résultant de l'utilisation de l'appareil, malgré la constatation du défaut d'origine, sauf si le fabricant a été informé et a recommandé de poursuivre l'utilisation,
- les dommages électriques causés par l'utilisateur,
- défauts résultant de l'âge et de l'usure normale des pièces du produit,
- les dommages mécaniques causés par l'utilisateur,
- endommagements de mécanisme à cause d'une surcharge,
- les dommages résultant de réparations non autorisées,
- les dommages causés par l'utilisation du système dans des conditions météorologiques inappropriées (en dehors du champ d'application spécifié dans le manuel)
- les dommages causés par des conditions météorologiques anormales (foudre, tempête, grêle, eau, incendie),
- corrosion des composants utilisés dans un environnement où l'air contient une forte concentration en sel marin,
- contamination atmosphérique et phytosanitaire et salissures causées par les animaux,
- les dommages résultant d'accidents et d'événements imprévus,
- dommages résultant d'un nettoyage inapproprié avec des outils inadaptés, des substances corrosives et abrasives,
- Si le revêtement de peinture est sali dans un environnement urbain exposé à la pollution (smog, fumée, pluies acides, poussière),
- les dommages causés par l'influence d'autres produits, objets ou accessoires suspendus non fournis par Aluprof,
- Des différences de couleur entre les pièces peuvent apparaître au cours du processus de fabrication.
- décoloration des éléments fortement exposés aux intempéries,
- Enroulement asymétrique de la toile sur le tube d'enroulement causé par des grumeaux ou des débris (par exemple, des feuilles, de la boue),
- l'effet dit de « saut » (un léger décalage axial dans le fonctionnement du tube d'enroulement dû à sa flexion),
- un léger affaissement de la toile au niveau des articulations des bras lorsque le store est partiellement ouvert ; l'ampleur de cet effet dépend du modèle de store, en particulier de la portée et de la largeur des bras – cela n'affecte pas le bon fonctionnement du système,
- déformation horizontale de la poutre avant pouvant atteindre 25 mm aux largeurs maximales (phénomène résultant de la conception et de la tension de la toile) ; cet effet n'affecte pas le bon fonctionnement du système,
- plis horizontaux dans la toile causés par la présence d'une tige de fixation insérée dans une poche en toile sur le tube d'enroulement ; ce phénomène est dû à la conception du système et n'affecte pas son bon fonctionnement,
- Caractéristiques typiques des toiles d'auvent et des toiles imperméables.



Si de la fumée apparaît pendant l'utilisation du produit, coupez immédiatement l'alimentation électrique de l'auvent et contactez le fournisseur ou un représentant agréé.

En outre, le fabricant n'est pas responsable :

- un produit dont l'autocollant CE a été retiré ou est illisible
- un produit dont les pictogrammes fournissant des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité ont été retirés,
- une utilisation incorrecte du produit ou une utilisation contraire à sa destination,
- surchauffe et décoloration du produit causées par des sources de chaleur situées à l'intérieur ou à proximité immédiate du système,
- les événements résultant du non-respect de cette documentation, ainsi que les conséquences des événements dont l'installateur, l'investisseur ou l'équipe d'installation spécialisée doivent tenir compte lors de la réalisation de l'investissement ou des travaux.

Nonobstant ce qui précède, la responsabilité d'Aluprof SA est limitée et découle du contrat conclu avec l'acheteur du produit.

5.3. Inspections techniques et réparations

Afin de préserver toutes les fonctionnalités de l'auvent et de garantir son bon fonctionnement, il est recommandé de procéder à des contrôles techniques périodiques (au moins une fois par an). Ces contrôles ont pour objectif principal de vérifier le bon fonctionnement du produit, ainsi que l'intégralité, l'état et l'efficacité des composants structurels et des dispositifs électriques, de commande et de sécurité, de régler les mécanismes et, si nécessaire, de remplacer les pièces usées par une utilisation normale.



N'effectuez pas vous-même d'inspections techniques sur le produit, car cela pourrait entraîner l'annulation de la garantie et présenter un risque pour la santé ou la vie, ainsi que pour le bon fonctionnement du produit. Les travaux d'entretien doivent être effectués par l'équipe de service qualifiée du fournisseur ou par son représentant agréé. L'utilisateur de l'auvent est uniquement autorisé à effectuer des tâches d'entretien simples, telles que décrites dans la section consacrée à l'entretien, et à procéder à des contrôles visuels réguliers de l'état technique.



Des contrôles réguliers de l'auvent peuvent contribuer à prévenir d'éventuelles pannes.



Si un capteur météo automatique (vent/soleil) est utilisé, il doit être basculé en mode manuel pendant les périodes suivantes : lorsque le produit ne peut pas être utilisé (par exemple en raison de basses températures, de pannes présumées, lors d'inspections et d'opérations de maintenance, ou lorsque l'installateur intervient sur les mécanismes du produit) ; il est également recommandé de désactiver ce capteur et de rétracter le store en cas d'absence prolongée.

Les produits doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et propres afin de garantir la sécurité et la santé des utilisateurs, et doivent être utilisés conformément à leur destination.

Opérations effectuées dans le cadre des inspections techniques :

- Vérification de la durabilité et de la qualité de la fixation du produit.
- Vérification du bon déroulement et enroulement de la toile, y compris le bon fonctionnement des fins de course.
- Vérification de la durabilité et de la qualité des fixations des raccords vissés et rivetés.
- Vérifiez la tension de la toile.
- Vérification de la fixation du vérin.
- Contrôle des éléments mobiles du produit et vérification de leur état technique.
- Toute modification et correction dans tous les domaines mentionnés.
- Remplacement éventuel des pièces de rechange usées.
- Contrôle technique des câbles électriques du store et vérification de leur raccordement au réseau électrique.



Remplacez les pièces de rechange uniquement par des pièces d'origine. L'utilisation de pièces de substitution est interdite !

6. RISQUES

L'auvent Aluprof est un produit qui, dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles, ne présente aucun risque ou ne présente qu'un risque négligeable compatible avec son utilisation normale, compte tenu des normes élevées en matière de sécurité, de protection de la vie et de la santé.



Il est interdit :

- l'utilisation d'un auvent endommagé
- l'utilisation du store et le rangement de la télécommande dans un endroit facilement accessible aux enfants nécessitant la surveillance d'un adulte,
- réaliser les travaux électriques, améliorations ou démantèlement par les personnes non autorisées

7. MARQUAGE DU PRODUIT

L'auvent est muni d'une étiquette de produit apposée à un endroit visible.

L'étiquette contient, entre autres, des informations sur le fabricant, le numéro de type, le numéro de la norme harmonisée du produit et les propriétés du produit.

Le marquage CE sur l'étiquette indique que le produit est conforme à toutes les directives applicables à ce produit.

Il est recommandé de laisser l'étiquette du produit intacte afin de pouvoir la lire à l'avenir.

8. DÉMONTAGE ET ÉLIMINATION DU PRODUIT



Le store ne doit être démonté que lorsque l'alimentation électrique est coupée.

La procédure de démontage est l'inverse de la procédure d'installation (voir le manuel d'installation).

Afin de mettre le produit au rebut à la fin de son utilisation, il convient de le démonter et de trier ses différents éléments conformément au règlement du ministre de l'Environnement du 2 janvier 2020 relatif au catalogue des déchets – Journal officiel de 2020, pos. 10, avec ses modifications ultérieures.



Conformément aux dispositions de la directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), il est interdit de jeter les équipements usagés marqués d'une poubelle barrée d'une croix avec les autres déchets. L'utilisateur est tenu de remettre les équipements usagés à un point de collecte en vue de leur traitement approprié. Le marquage signifie également que les équipements ont été mis sur le marché après le 13 août 2005. Ces obligations légales ont été introduites afin de réduire la quantité de déchets générés par les équipements électriques et électroniques usagés et d'assurer un niveau approprié de collecte, de récupération et de recyclage. Les équipements ne contiennent pas de composants dangereux ayant un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.

En vertu de la loi du 24 avril 2009 sur les piles et les accumulateurs « Art. 44. L'utilisateur final est tenu de remettre les piles portables usagées et les accumulateurs portables usagés, y compris les piles portables et les accumulateurs portables qui ne peuvent plus constituer une source d'énergie, à un collecteur de piles usagées ou d'accumulateurs usagés ou à un point de collecte. ». En outre : « Art. 12. Il est interdit de mettre les piles et les accumulateurs usagés avec d'autres déchets dans le même conteneur ».

En outre : « Art. 12. Il est interdit de mettre les piles et les accumulateurs usagés avec d'autres déchets dans le même conteneur ».



Il convient de prévenir les risques pour la santé des hommes et des animaux et la pollution de l'environnement en jetant les piles ou les accumulateurs usagés dans un conteneur approprié dans des points de collecte désignés.



Veillez à ne pas court-circuiter les batteries ; ne les jetez pas au feu et ne les rechargez pas. Il existe un risque d'explosion.

Les informations détaillées relatives aux activités liées aux déchets d'équipements électriques ainsi qu'aux piles et aux accumulateurs sont régies par les actes juridiques polonais et européens relatifs à la protection de l'environnement.

Auvents pour terrasses et balcons

Le produit est conforme aux exigences de sécurité CE.

Fabricant:

Aluprof SA

ul. Wschodnia 23a, 45-449 Opole, Polska,
tél. +48 77 553 21 00,
e-mail: aluprof@aluprof.eu
www.aluprof.com

ALUPROF

Siege social

ul. Warszawska 153
43-300 Bielsko-Biała, Pologne
tél. +48 33 81 95 300
fax +48 33 82 20 512
e-mail: aluprof@aluprof.eu
www.aluprof.com

Instructions traduites.

Le manuel d'utilisation et d'entretien, les instructions d'installation et la documentation relative à la fabrication du produit constituent la documentation technique complète et sont disponibles auprès du fabricant sur demande.

ALUPROF SUN SHADING SOLUTIONS

ul. Wschodnia 23a
45-449 Opole, Pologne
tél. +48 77 55 32 100

Markiza_IUik
Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques.
État au 2026.06.15